

Relations

RELATIONS

Multimédias

Number 779, July–August 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/78152ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

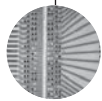
0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

(2015). Review of [Multimédias]. *Relations*, (779), 42–42.



DOCUMENTAIRE

LE PRIX À PAYER

RÉALISATION : HAROLD CROOKS
PRODUCTION : INFORMATION
CANADA, 2014, 90 MIN.

Loin des clichés tropicaux généralement associés aux paradis fiscaux, présentant des plages luxuriantes où dormiraient des coffres d'argent, ce documentaire s'ouvre sur des images



d'une tout autre nature. On y voit des nuages en mouvement accéléré dans le ciel, des orages électriques menaçants : ils symbolisent la mouvante immatérialité des circuits financiers que ce film nous fera connaître, en racontant l'histoire « des forces puissantes qui creusent le gouffre entre une poignée de privilégiés et la multitude des autres ».

Nos sociétés sont face à la *crise fiscale qui vient* – pour reprendre le titre du livre de la fiscaliste québécoise Brigitte Alepin dont il s'inspire, et qui a

contribué au scénario. On estime qu'en 2010, entre 21 000 et 32 000 milliards de dollars se trouvaient dans les paradis fiscaux, soit de 10 % à 15 % du patrimoine financier mondial. Quand bien même les îles Caïmans seraient submergées par la montée des océans, par exemple, elles demeureraient le quatrième paradis fiscal mondial. Car l'argent ne dort pas au soleil, à l'abri de l'impôt ; il voyage constamment à des vitesses vertigineuses. Son univers connaît une expansion inégalée dans l'histoire, qui a un impact délétère sur la fiscalité et, au final, sur la démocratie.

D'autres documentaires, tels *Évasion fiscale*, le *hold-up du siècle* de Xavier Harel ou *Let's make money* de Erwin Wagenhofer, ont mieux montré les terribles conséquences des paradis fiscaux pour les pays pauvres ou appauvris. Mais *Le prix à payer*, réalisé par Harold Crooks (*Survivre au progrès*), tire sa force du contexte de sa réalisation, soit la crise financière de 2008, qui a vu les États absorber le choc et transformer la dette privée des financiers cupides en dette publique, pour ensuite refiler la facture aux populations en imposant de durs plans d'austérité. Ajoutons à cela les fuites de documents secrets (*Swissleaks*, *Offshore Leaks*) qui ont aidé à révéler à quel point les riches et les transnationales (Google, Amazon, etc.) font valser les milliards à l'abri de l'impôt. D'où certaines scènes fort révélatrices dans lesquelles on voit des dirigeants de transnationales sommés par des parlementaires de répondre de leur irresponsabilité fiscale – des « voyages » que font les profits loin de l'endroit où l'activité commerciale réelle de leur entreprise se déroule pourtant.

On apprend aussi le rôle historique et actuel très important que jouent le Royaume-Uni et la Cité de Londres (la City) dans le phénomène des paradis fiscaux, chaque étape de la décolonisation de l'ex-empire britannique ayant nourri leur expansion. Cette domination anglosaxonne se reflète à juste titre dans le choix des interve-

nants du film. On y retrouve John Christensen du Tax Justice Network, une figure incontournable de la lutte contre les paradis fiscaux qu'on a déjà eu le plaisir d'entendre à Montréal. Le parti pris du film est d'ailleurs de faire parler des experts, dont plusieurs qui ont œuvré à l'intérieur du système financier et en dénoncent aujourd'hui les fautes et dérives. Si on retrouve quelques francophones, dont Thomas Piketty et Alain Deneault, on peut déplorer qu'un film qui traite aussi de la taxe sur les transactions financières – revendication qui a fait naître le mouvement altermondialiste ATTAC – n'ait pas donné la parole à un de ses représentants, pensons à Dominique Plihon, Susan George ou Peter Wahl. Taxer les transactions financières freine la spéculation et ouvre la possibilité d'un régime fiscal international. C'est tout l'enjeu de fond et ce pourquoi cette taxe, qui existe déjà dans certains pays, est plus révolutionnaire qu'il n'y paraît, et donc féroce combattue.

Pour saper les bases des paradis fiscaux et mettre fin à une concurrence fiscale destructrice que les États ont tristement contribué à instaurer, des pistes sont données : taxer les profits des entreprises là où ils sont réalisés, briser le secret bancaire en mettant en place l'échange de renseignements fiscaux automatique entre les pays, revenir à une éthique de la finance en tant que mission d'intérêt public, etc. Il manque cependant au tableau un mot sur le rôle que jouent aussi les traités de libre-échange dans la dérégulation du secteur de la finance et la libre circulation des capitaux. Chose certaine, la pression des populations est cruciale pour éviter que *le prix à payer* pour tout cela soit la reféodalisation du monde et la montée d'une extrême droite déjà perceptible dans certains pays.

CATHERINE CARON